

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Subvention exceptionnelle 2024 – Association « FNACA Comité de Plateau d'Hauteville » – Budget général

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET (MARIN) Jessie, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BORGEOT Joël pouvoir à Alexandre LALLEMENT, CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Bernard CORTINOVIS, FORAY Gaëlle pouvoir à Corinne BOYER, LIEVIN Karine pouvoir à Solange DOMINGUEZ, LYAUDET Stéphane pouvoir à Patrick GENOD, MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Didier BOURGEAIS, ZANI Sonia pouvoir à Philippe EMIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

CRETIER Humbert

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Vu la délibération n°2024-04-02 en date du 27 mars 2024, fixant les subventions allouées aux associations de Plateau d'Hauteville en 2024,

Vu la nouvelle demande de l'Association « FNACA Comité du Plateau d'Hauteville », sollicitant une participation de la commune aux frais engagés pour la réfection de la stèle du 19 mars 1962 dédiée aux quatre combattants du Plateau morts en Algérie.

Le coût total de la restauration de la stèle s'élève à 3 087,50 €.

L'association a demandé des subventions à la région, au souvenir Français et à leur siège social FNACA de Bourg-En-Bresse. Dont elle a reçu des réponses favorables : la région 1 850 €, le Souvenir Français 600 € et la FNACA 300 €.

Il reste à la charge de l'association la somme de 337,50 €.

L'Association « FNACA Comité du Plateau d'Hauteville » demande une subvention de la commune à hauteur du reste à charge, soit 337,50 €.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 17 juin 2024, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 337,50 € à l'association correspondant au reste à charge de la réfection de la stèle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 337,50 € à l'Association « FNACA Comité du Plateau d'Hauteville », pour la réfection de la stèle du 19 mars 1962 dédiée aux quatre combattants du Plateau morts en Algérie,
- **AUTORISE** le versement de cette subvention exceptionnelle,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus au chapitre 65,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Publiée sur le site de la Commune le 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20240626-DE-2024-07-04b-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024